

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectif Généraux</b>                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier                                                                                                                                                               |
| <b>Durée Maximale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 35 heures. Soit 5 jours.                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Sanction visée</b>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des engins de chantier de la catégorie concernée, si résultat positif                                                                                                                                                                      |
| <b>Suite parcours</b>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Modalité d'évaluation des acquis</b>                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation au fur et à mesure de la progression</li> <li>- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences</li> <li>- Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique</li> </ul> |
| <b>Tarif Catalogue</b>                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 900,00 €                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Les plus de la formation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Accessibilité aux personnes à mobilité réduite</b>                                                                                                                                                                                                                                               |
| Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation                                                                                                                   |
| <b>Taux de satisfaction de la formation</b>                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Taux de réussite à la formation</b>                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Validation blocs compétences</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Non concerné                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## **Public concerné et prérequis :**

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

## **Qualification des intervenants :**

Intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées. Les testeurs sont certifiés sur le nouveau référentiel CACES®

## **Moyens pédagogiques et techniques :**

## **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

## **Lieu de formation / Contact :**

Lieu(x) de la formation et contact(s)

- Agence 15 Aurillac  
rue des frères Lumière
- Agence 43 le Puy  
ZA Nohac 43350 SAINT PAULIEN

## **Contenu de la formation :**

Théorie :

- Réglementation : connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types des engins de chantier
- Les catégories de CACES®
- Règle de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier

Pratique :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres : Adéquation. Gestes de commandement. Mouvements simples et mouvements combinés. Circulation. Stabilité de l'engin. Opération de levage d'une charge simple ou complexe. Chargement déchargement sur porte-engin
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Passage test CACES®

## **Délais moyen pour accéder à la formation :**

## **Matériel nécessaire pour la formation :**

Vous devez venir en formation avec les EPI obligatoires: Chaussures de sécurité, casque, gants, protections auditives dès 85dB, gilet de signalisation. Veuillez vous munir de votre carte d'identité, de papier, d'un stylo et d'une photo d'identité.